

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2010

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents :

M. Claude GIRARD, M. Hubert PELLETEY, MME Marie-Claire DEBUISSON, M. Jean-Paul MORGEN, M. Pascal GEHANT, M. Christophe MONPOINT, M. Gilles COURBOT, M. Norbert JOMARD, M. Jean-Pierre MONDOLONI, M. Guy BARRALON, M. Michel GARCIA.

Absents excusés : M. Jacques BARB, M. LAUDIE Marc.

Secrétaire de séance : M. Guy BARRALON

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Approbation du compte-rendu de la séance du 22 janvier 2010
- 2 - Aménagement de sécurité : demande de subvention DGE
- 3 - Aménagement de sécurité : demande de subvention amendes de police
- 4 - Forêts : adhésion de la commune à FNCOFOR
- 5 - Forêts : programme des travaux 2010 - choix du prestataire
- 6 - Organisation scrutin élection régionale
- 7 - Questions diverses

Le Maire ouvre la séance après avoir constaté que le quorum était atteint.

Questions diverses de M. le Maire :

- Médiathèque : animation médiathèque, Plu réunion publique

1 - Approbation du compte-rendu de la séance du 26/01/2010

M. le Maire soumet au vote le compte-rendu de la dernière séance

**Le Conseil Municipal par : 10 POUR et 1 ABSTENTION (M. Pascal GEHANT)
approuve le compte-rendu de la séance du 26 janvier 2010.**

2 - Aménagement de sécurité : demande de subvention DGE

M. le Maire rappelle aux Elus, que la Commune peut solliciter auprès de M. le Préfet une subvention au titre d'une Dotation Globale d'Equipement (DGE).

M. le Maire propose aux Elus de solliciter cette aide financière pour les travaux prévus sur la voirie communale située rue Courtot et se chiffrant à 8472 € HT. Il rappelle que l'aménagement sur cette route consiste à sécuriser les usagers, les riverains et les piétons sur la partie dangereuse et étroite de la chaussée.

Le Conseil Municipal, par 10 POUR et 1 ABSTENTION (M. Gilles COURBOT), autorise le Maire à solliciter cette aide financière au titre de la DGE pour les travaux d'aménagement et de sécurité rue Courtot.

3 - Aménagement de sécurité : demande de subvention amendes de police

Monsieur le Maire présente aux Elus le devis établi par la Sté Franche Comté Signaux se chiffrant à 1042 € HT pour l'achat de 8 panneaux de sécurité routière. Il rappelle que cette dépense peut être subventionnée au titre des amendes de police 2010 et soumet cette proposition au vote.

Le Conseil Municipal par : 10 POUR et 1 ABSTENTION (M. Pascal GEHANT) autorise le Maire à solliciter cette aide financière au titre des amendes de police pour l'achat de 8 panneaux de sécurité routière.

4 - Forêts : adhésion de la commune à FNCOFOR

M. le Maire laisse la parole à M. Norbert JOMARD, rapporteur de la commission forêt, qui présente aux Elus l'intérêt pour la commune d'adhérer au réseau des communes forestières (Association départementale, Union régionale, Fédération nationale et Institut de Formation Forestière Communale). Il signale que la commission forêt propose d'adhérer à cette association dont les compétences sont les suivantes :

- Représenter et défendre les intérêts de la commune dans le domaine forestier auprès des instances départementales et régionales
- Informer, sensibiliser et former tous leurs adhérents sur les sujets liés à la forêt et au bois
- Apporter des conseils et soutiens techniques pour des projets de développement
- Déterminer et promouvoir de nouvelles procédures ou autres outils (dans le domaine de la gestion durable, la commercialisation des bois)

Cette adhésion porte sur une durée de cinq années et oblige de facto à adhérer également à la PEFC label de certification pour la gestion forestière durable.

Le montant d'adhésion annuel à la FNCoFor (Fédération Nationale des Communes Forestières de France) est relatif au montant des ventes de bois réalisées l'année précédente 61€ pour des ventes allant jusqu'à 3000 € et 74 € pour les ventes comprises entre 3000 et 8000 €.

Le montant d'adhésion à la PEFC est de 0,055€/ha/an soit pour la Commune de Denney 7€.

M. Jomard rappelle qu'un bilan est fait chaque année sur la gestion des communes pour le Territoire de Belfort et sur la Franche-Comté, 48 % des communes du Territoire ont déjà adhéré à cette association.

Monsieur le Maire, soumet au Conseil municipal cette proposition d'adhésion au réseau des communes forestières.

Après avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité**

- **Décide d'adhérer au réseau des Communes Forestières,**
- **Autorise le Maire à signer tout document afférent notamment le bulletin d'adhésion au réseau des communes forestières.**

5 - Forêts : programme des travaux 2010 - choix du prestataire

Monsieur le Maire, laisse la parole aux membres de la commission forestière, M. Norbert JOMARD, M. Guy BARRALON qui présentent les devis des travaux prévus en 2010 :

Les travaux (investissements) retenus par la commission sont :

- sur la parcelle 18 : préparation de potets travaillés, fourniture de plants d'aulne glutineux 50/80 cm, mise en place de plants en potets faits, pour un montant de 591,60 € ht
- opération 1 enfant un arbre : parcelle 7 au Bromont

Dans le prolongement de la parcelle déjà plantée : fournitures de plants de tilleul, d'alisiers blancs, d'érable champêtre, broyage, dégagement manuel, préparation de potets manuels, et mise en place de protections individuelles.

Coût de l'opération : 402,50 €

Monsieur le Maire soumet ce programme 2010 au Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- **d'engager les travaux sylvicoles désignés ci-dessus sur la parcelle 18**
- **de renouveler l'opération 1 enfant 1 arbre, décide d'engager les travaux et les plantations prévus sur la parcelle 7 au Bromont**
- **de choisir les services de l'ONF pour réaliser ces travaux 2010.**

6 - Organisation scrutin élection régionale

Monsieur le Maire rappelle que les élections régionales se dérouleront les 14 et 21 mars 2010.

Il rappelle qu'il est nécessaire de former le bureau des élections, qui se compose d'un président, d'un suppléant, d'assesseurs et d'un(e) secrétaire.

Pour la tenue du bureau, Il demande de faire un planning par tranches de 2h30.

Composition des bureaux :

Pour les élections du 14 mars 2010

Président : M. Claude GIRARD

Suppléant : M. Hubert PELLETEY

Assesseurs : M. Michel GARCIA, M. Norbert JOMARD, M. Christophe MONPOINT, Mme Marie-Claire DEBUISSON

Secrétaire : M. Jean-Paul MORGEN

8h à 10h30	Jean-Pierre MONDOLONI Michel GARCIA Pascal GEHANT
10h30 à 13h	Guy BARRALON Norbert JOMARD Marc LAUDIE
13h à 15h30	Hubert PELLETEY Jacques BARB Christophe MONPOINT
15h30 à 18h00	Marie-Claire DEBUISSON Jean-Paul MORGEN Gilles COURBOT

Pour les élections du 21 mars 2010

Président : M. Claude GIRARD

Suppléant : M. Hubert PELLETEY

Assesseurs : M. Guy BARRALON, M. Christophe MONPOINT, Mme Marie-Claire DEBUISSON, M. Michel GARCIA

Secrétaire : M. Pascal GEHANT

8h à 10h30	Jean-Pierre MONDOLONI Michel GARCIA Gilles COURBOT
10h30 à 13h	Guy BARRALON Norbert JOMARD Marc LAUDIE
13h à 15h30	Hubert PELLETEY Jacques BARB Christophe MONPOINT
15h30 à 18h00	Marie-Claire DEBUISSON Jean-Paul MORGEN Pascal GEHANT

7 - Questions diverses

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée :

- le concours d'orthographe (2ème édition) qui se déroulera à la médiathèque le samedi 13 mars 2010 à 14h30, dictée proposée avec 3 niveaux : poussin, junior, sénior, les meilleurs seront récompensés, entrée gratuite, goûter offert
- la Réunion publique qui se déroulera le mercredi 3 mars 2010 à 20h ayant pour objet la présentation de démarrage du Plan Local d'Urbanisme, réunion d'information aux habitants, présentation des différentes phases de réalisation du PLU.

La séance est levée à 21h35

Le Maire laisse la parole aux personnes présentes dans la salle.

Les délibérations sont détaillées et consignées sur le registre des délibérations
Ce registre peut être consulté en mairie